

ON S'ABONNE :

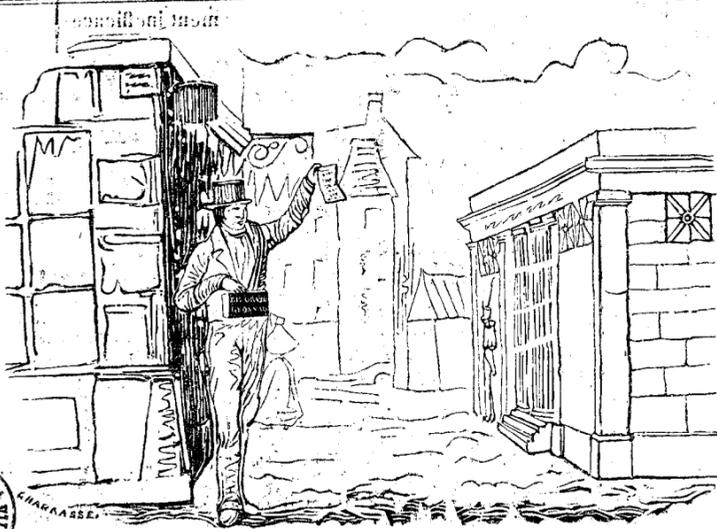
au Bureau du Journal, à LYON, place de la Préfecture, n. 5.

A SAINT-ETIENNE, chez M. MOTTU, papetier.

A CHALONS-SUR-SAÔNE, chez M. FOUQUE, libraire.

A TOURNUS, chez M. MATTHIEU, libraire.

A PARIS, à l'Office correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18.



ABONNEMENTS

POUR LYON ET LE DÉPARTEMENT :

2 francs pour 3 mois ;
4 francs pour 6 mois ;
7 francs pour l'année.

HORS DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE :

3 francs pour 3 mois ;
5 francs pour 6 mois ;
9 francs pour l'année.

Les lettres et paquets doivent être affranchis

LE GRATIS LYONNAIS,

Journal universel d'Annonces, Littéraire, Théâtres, Arts, Sciences, Variétés, etc., etc.

Prix des Annonces : 25 centimes la ligne dans le Journal,

Et 50 centimes les Annonces insérées dans le **GRATIS** et dans son **AFFICHE** pour les deux **PUBLICATIONS** qui resteront en permanence pendant 8 jours.

LES ANNONCES QUI NE SERONT PAS REÇUES LE VENDREDI SOIR AU PLUS TARD NE PARAÎTRONT QUE LA SEMAINE SUIVANTE.

Ce Journal paraît tous les Dimanches. Sa PUBLICATION est de beaucoup plus étendue que celle des autres journaux, par le moyen de sa double publicité, et parce qu'il n'a pas besoin d'abonnés pour être lu, étant affiché dans Lyon et les villes environnantes, et envoyé gratis aux Etablissements publics, aux Voitures dites *Omnibus*, Bateaux à vapeur et à toutes les Personnes qui feront insérer des Annonces pour 25 francs dans le courant de l'année.

Les chefs d'établissements publics sont priés de laisser le Journal sur leur table, toute la semaine, afin qu'il soit, sans interruption de numéros, à la disposition des lecteurs, et de le mettre sur planche, pour éviter qu'on ne l'emporte. Ceux qui ne se conformeront pas à cette invitation cesseront de le recevoir. (Les Bureaux sont ouverts de 8 heures du matin à 5 heures du soir).

Avis.

Quelques personnes ont pensé que le journal n'était plus envoyé gratis; elles sont dans l'erreur, si elles s'étaient donné la peine de lire ce qui est au bas du titre, elles auraient vu que, malgré le changement fait au journal, les établissements publics de Lyon et des faubourgs, ainsi que quantité de villes environnantes, continueront à le recevoir gratis, ainsi que ceux qui donneront pour 25 francs d'annonces dans le courant de l'année. L'abonnement n'est que pour les personnes qui n'ont pas d'établissements publics, et qui ne font pas insérer des annonces.

A vendre. -- Joli cheval gris pommelé, âgé de 7 ans, garanti sans défaut. Prix : 600 fr. S'adresser quai Ste-Marie-des-Chânes, n. 27, maison Picton. (581)

VENTE JUDICIAIRE MOBILIAIRE.

Ventes par autorité de justice.

Demain lundi sept décembre, à dix heures du matin, sur la place Louis XVI, aux Brotteaux de la Guillotière, d'un mobilier saisi,

Consistant en secrétaire, commode, horloge, armoires, glace, tables, chaises, lits, ustensiles de cuisine et autres objets. (578)

Et le samedi douze du même mois, à neuf heures du matin, sur la place des Machabées, quartier Saint-Irénée, à Lyon, vente d'un mobilier et denrées saisis, Consistant en horloge, commode, pendule, glaces, tables, orgue, chaises, garde-manger, environ 43 hectolitres vin rouge de la dernière récolte, deux chèvres à fruits, fers, cuivrierie et autres objets. (579)

VENTES A L'AMIABLE.

A vendre. -- Maison bourgeoise, avec un jardin d'une bicherée, située à deux lieues de Lyon. Si l'acquéreur désire une plus grande quantité de terrain, on la lui accordera; si l'acquéreur veut aussi en louer pour deux cents francs, il lui restera pour lui tout le premier de la maison, qui est composé de 4 jolies pièces. Prix : 6,200 fr. S'adresser au bureau du Journal. (555)

A vendre, par lots, sur les bords de la Saône, entre Thoissey et Trévoux, au village de Mognenais.

Une propriété appelée la Grande-Ferme, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, et 85 hectares on 950 coupées terres, prés, vignes et bois. Portion des terres et des prés étant affermée par lots, en vertu de baux publics anciens qui ont encore néanmoins plusieurs années à courir; des capitalistes y trouveraient placement, à un taux raisonnable, pour des sommes de 10 à 50,000 francs. Un enclos de 70 coupées, jouissant d'une fort belle vue sur la Saône, offrirait un emplacement fort convenable

pour une campagne d'agrément; ces biens sont patrimoniaux et francs d'hypothèques.

Pour traiter, s'adresser tous les jours à Thoissey à M. Richard-Lioud, porteur des pouvoirs de M. le comte de Chabannes. (557)

A vendre. -- Une maison à la Demi-Lune, sur la route de l'Arbresle, composée de rez-de-chaussée et caves voûtées, un étage au-dessus et grenier avec un espace de terrain pour un petit jardin. S'adresser au bureau du Journal. (566)

VENTES DE FONDS DE COMMERCE.

A vendre pour cessation de commerce. -- Un ancien fonds d'épicerie qui existe depuis trente ans; il est bien achalandé; et les personnes qui l'achèteront auront la certitude d'y faire de bonnes affaires, vu sa position dans un bon quartier. S'adresser place Grenouille, n. 2. (516)

A vendre. -- Fonds d'auberge et restaurant existant depuis trente ans, ayant de grandes écuries, cour, jardin, situé à la Mulatière. S'adresser à l'auberge de la Cloche-d'Or. (507)

A vendre. -- Fonds d'épicerie, existant depuis 25 ans, bien achalandé, situé quartier des Capucins. Prix 4,800 fr. S'adresser, pour les renseignements, au bureau du *Gratis Lyonnais*, place de la Préfecture, n° 5. (285)

A vendre pour cessation de commerce. -- Un très-bon fonds d'auberge et garni, dont la clientèle est faite et bien assurée; le loyer n'est que de 670 fr. S'adresser au bureau du *Gratis*. (522)

A vendre pour cause de départ. -- Café-restaurant, bien situé, jouissant d'une bonne clientèle; le loyer est de 800 francs. S'adresser au bureau du *Gratis*. (550)

A vendre de suite. -- Un fonds de boulangerie, neuf, situé à la Guillotière, dans le quartier du Plâtre. S'adresser à M. Poucha, maître-maçon, rue de la Monnaie, n° 9, à Lyon. (545)

A vendre pour changement de commerce. -- Près du théâtre du Gymnase, fonds de café très-heureusement situé, dans les prix de 14,000 francs. S'adresser au bureau du *Gratis*. (541)

A vendre pour cessation de commerce. -- Fonds de café, dans une position des plus avantageuses, sur un des

quais des plus beaux de la ville; le prix du fonds et de la location sont très-avantageux. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du Journal. (575)

A vendre, à St-Etienne, pour cause de maladie. -- Fonds de café, situé dans un quartier des plus fréquentés, au centre des principaux hôtels, décoré à neuf. La salle est une des plus belles de la ville. Le billard est neuf, et le matériel, utile à l'exploitation de l'établissement, est en très-bon état.

La clientèle est nombreuse et bien suivie. Sous le rapport de la vente et de sa position, c'est un des premiers établissements de St-Etienne.

S'adresser, pour les renseignements, à St-Etienne, chez M. de St-Cyrc, notaire, ou bien au bureau du *GRATIS*. (545)

A vendre pour cause de départ. -- Un joli fonds de café, bien achalandé, situé près la place des Célestins. S'adresser au bureau du Journal. (574)

A vendre pour cessation de commerce. -- Une fabrique de carton en feuilles, qui existe depuis 46 ans; tous les objets utiles à la fabrication, sont en bon état; on donnera facilité pour le paiement s'il y a garantie.

Il n'y a pas besoin de connaître la fabrication; le vendeur se charge de l'apprendre en peu de jours. S'adresser rue Port-Charlet, n. 9, et au bureau du Journal. (568)

A vendre pour cause de cessation de commerce. -- Un fonds d'épicerie, situé dans un des beaux quartiers de Lyon, et qui jouit d'une très-belle clientèle. Prix 4,500 francs. S'adresser au bureau du Journal. (568)

A vendre pour cause de maladie. -- Excellent fonds de café, dans une ville environnante; il y a une clientèle faite, laquelle serait d'un beau rapport pour l'acquéreur. S'adresser au bureau du *Gratis*. (565)

A vendre pour cessation de commerce. -- Un fonds d'épicerie bien achalandé, situé dans un quartier bien peuplé, à Lyon; prix : 4,500 fr. S'adresser au bureau du *Gratis*. (562)

A vendre pour cessation de commerce. -- Le fonds du Café (dit du *Soleil*), galerie de l'Argue. S'y adresser. (580)

VENTES DE MARCHANDISES ET AUTRES OBJETS.

A vendre. -- Jolis platanes. S'adresser à Jean Plassard, demeurant à l'ancien chemin des Charpenes, près du fort. (542)

A vendre de suite. --- Un bon billard.
S'adresser à M. Serre, traiteur à la Croix-Rousse, près
le chemin de la Boucle. (576)

A vendre. --- Un tour en l'air, un support à chariot
un meuble formant bureau et bibliothèque.
S'adresser au bureau du Journal. (572)

A vendre. --- Une belle chaudière en cuivre, de la con-
tenance de quarante hectolitres, à l'usage de teinturiers,
baigneurs et brasseurs.
S'adresser à M. Blanc, baigneur, rue St-Marcel, n. 14.
(508)

LOCATIONS ET AFFERMAGES.

A louer de suite. --- Grand emplacement, situé aux
Brotteaux, au coin de la rue Madame et de celle Monsieur.
avec bâtiment, écurie, fénil et hangar, construit sur le
même emplacement, à louer ou à vendre; l'on donnera
toute facilité de paiement.
S'adresser audit lieu, à MM. Aimé, Fonzet et Comp.
(527)

ENTRESOL à louer, donnant sur le quai, rue de la
Préfecture, n. 2.
S'adresser au portier. (535)

A louer de suite. --- Petit appartement bourgeois,
parqueté, avec belle vue, au 1^{er}, place Louis XVI, n. 4,
aux Brotteaux, près le pont Morand. (534)

A louer à St-Etienne. --- Vaste rez-de-chaussée ayant
cinq grandes ouvertures sur la rue, propre à l'établisse-
ment d'un brillant café, situé dans une des principales
rues de la ville, près du spectacle et entouré d'hôtels.
S'adresser au bureau du journal le *Gratis Lyonnais*.
(546)

A louer en totalité. --- Une maison située à Perrache,
joignant le jardin de la Rotonde, côté du midi; il existe,
en outre, une pompe et un espace de terrain planté d'ar-
bres, faisant alignement à la rue; l'on donnerait un bail
long, afin que le locataire puisse bâtir pour jouir d'un re-
venu. Après l'expiration du bail, l'on traitera pour les
constructions existantes.
S'adresser au Bureau du GRATIS. (524)

MÉDECINE ET PHARMACIE.

GUÉRISON

DES MALADIES DES YEUX,

Par le Docteur BAILLY,

*Médecin de la faculté de Médecine de Paris, ancien
chirurgien titulaire des armées et des hôpitaux mili-
taires, membre de plusieurs sociétés savantes, natio-
nales et étrangères, médecin oculiste, auteur de plu-
sieurs ouvrages en médecine.*

Par une nouvelle méthode et sans opération, il répond de
rendre la vue aux personnes atteintes de cataracte.

Il traite aussi toutes espèces de maladies récentes et chro-
niques, les dartres, et notamment toutes les maladies véné-
riennes et secrètes.

Il est visible tous les jours depuis dix heures du matin jus-
qu'à cinq heures du soir, RUE DU COMMERCE, N. 26,
AU 1^{er}, A LYON.

Consultations gratuites pour tous les indigens.

On trouve chez lui l'HYGIÈNE MILITAIRE OU L'ART DE
CONSERVER LA SANTÉ, ouvrage dont il est l'Auteur. (518)

TABLETTES ANTI-CATARRHALES

DE DATTES D'AGUETTENT,

PRÉPARÉES PAR BORRELLY, PHARMACIEN, SUCCESSION,
Place de la Préfecture, n. 30.

Ces tablettes, composées avec les extraits des plantes
pectorales d'une saveur agréable, continuent d'obtenir un
immense succès pour la guérison des rhumes, catarrhes,
coqueluches, enrhumements et généralement pour toutes
les affections de poitrine naissant d'une température froide
et humide.

Des essais nombreux, faits jusqu'à ce jour par des mé-
decins célèbres, justifient assez cette recommandation.

Prix de la boîte : 4 fr. 25. On fait des envois.

On trouve, dans la même pharmacie, le sirop de Thy-
dace vanté contre les irritations et les maladies de poitrine;
ainsi que tous les remèdes approuvés et préconisés par
tous les journaux. (*Affranchir.*) (515)

DÉPURATIF DU SANG.

SIROP DE SALSEPAREILLE COMPOSÉ,
dit de CUISINIER.

Ce sirop est presque toujours ordonné par les médecins
comme étant le plus puissant DÉPURATIF DU SANG et le re-
mède le plus convenable pour la guérison des MALADIES
RÉCENTES, mais surtout INVÉTÉRÉES, qui se manifestent sur
différentes parties du corps, le plus ordinairement sous
forme de BOUTONS RONGEURS, ULCÈRES, CONFLÈMENT, SUPURA-
TION, DARTRES, etc.; par l'usage de ce sirop on peut remé-

dier aux conséquences funestes d'un traitement inefficace
ou insuffisant.

Chez Vernet, pharmacien, place des Terreaux, dépo-
sitaire des REMÈDES APPROUVÉS, BREVETÉS et PRONÉS dans
les journaux. (529)

SYPHILIS

et Maladies Cutanées.

SIROP DÉPURATO - LAXATIF DE SÉNÉ,

Publié par ordre exprès du Gouvernement,

Préparé par PERENIN, pharmacien-chimiste, rue
du Palais-Grillet ou Puits-Pelu, n. 25, à Lyon.

Les guérisons opérées chaque jour par ce puissant dépuratif, sont
un sûr garant à la confiance publique.

Un nombre considérable de personnes affectées de maladies véné-
riennes les plus graves et les plus opiniâtres, telles que : BUBONS,
ULCÈRES rongeurs, VÉGÉTATIONS, BOUTONS, ÉCOULE-
MENTS anciens ou récents, RÉTRÉCISSEMENTS, FLEURS ou PERTES
BLANCHES LES PLUS REBELLES, ont été ramenées par son
usage à la santé la plus parfaite; il en a été de même de celles
atteintes de GALE, rentrées ou reperecutées, DÉMANGEAISONS
DE LA PEAU, ERUPTIONS, AFFECTIONS DARTREUSES,
SCORBUTIQUES et SCROFULEUSES, etc. etc. Ces résultats
sont d'autant plus satisfaisants que la plupart d'entre elles avaient
employé divers traitements infructueux.

Ce sirop, préparé avec tous les soins que son importance
exige, est d'un goût très-agréable et d'un emploi facile; il
n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières,
et n'exige pas un régime trop austère.

Entièrement végétal, il remédie aux *accidens mercuriels*.

Il se débite par pinte, trois quarts, demi, et quart de pinte,
des prix de 20, 15, 10 et 5 francs.

Dépôts dans les principales villes de France.

On fait des envois. (*Affranchir.*)

(544)

Avis important.

VÉRITABLE SIROP PECTORAL DE MOU DE VEAU.

Les seuls dépôts légalement établis depuis plus de
10 années, du sirop pectoral de mou de veau, inventé
par M. Macors, pharmacien, rue St-Jean, à Lyon, et re-
connu seul et unique par la faculté de médecine de Paris
et de Lyon, se trouve toujours dans le magasin de
M^{re} V^e Chagnier, M^{re} Grande-Rue, à Grenoble;

Chez M. Bonjean fils, pharmacien, pour le service de
toute la Savoie et le Piémont, à Chambéry;

Chez M^{re} V^e Philis, pensionné de la poste, pour toute
la Suisse, à Genève;

Chez M. Marthinet, pharmacien, à Bourg.

Ce sirop a toujours obtenu la préférence, sur tout autre,
dans les rhumes, toux, catarrhes, enrhumements, esqui-
nancies, coqueluches, extinction de voix, crachements de
sang, etc.

M. Macors se fait un devoir d'observer au public, que
ce sirop, dont il est le seul et unique inventeur, ne doit pas
être confondu avec ceux qui portent le même nom, et
qui ne méritent nullement la même confiance.

DÉPOT GÉNÉRAL, PHARMACIE DE MACORS,

DE LA

PÂTE PECTORALE

DE RÉGLISSE A LA GOMME,

de GEORGÉ, pharmacien à Épinal,

Par Boîte de 60 c. et de 1 fr. 20 c., avec le prospectus
pour la manière d'en faire usage. Cette Pâte, conjointe-
ment avec le sirop ci-dessus, guérit en peu de jours les
rhumes et les catarrhes les plus invétérés. (270)

MALADIES SECRÈTES.

Guérison radicale, prompt et peu dispendieuse,

De toutes les Maladies secrètes quel'anciennes ou invétérées qu'elles soient,

PAR LA MÉTHODE NOUVELLE DU DOCTEUR C^{LES} ALBERT,

Médecin de la faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de
botanique, membre de plusieurs Sociétés savantes, auteur de divers ouvrages de médecine, breveté par le gouvernement pour l'in-
vention du VIN DE SALSEPAREILLE et du BOL D'ARMÉNIE PURIFIÉ ET DULCIFIÉ, honoré de médailles et récompenses nationales,
etc., etc. (BULLETIN DES LOIS, n. 5594)

Jusqu'à présent les médecins avaient confondu, sous le rapport du traitement, la *gonorrhée* avec les
chancres, les *bubons*, les *excroissances* et autres symptômes appartenant par leur nature au virus syphilitique.
Le docteur Ch. Albert, auteur de la DIVISION NOUVELLEMENT INTRODUITE DANS LA CLASSIFICATION DES MALADIES
SECRÈTES, est parvenu à démontrer, par des expériences positives et multipliées, que la *gonorrhée sans*
complication est complètement exempte d'infection vénérienne. Il était d'autant plus important d'éclairer ce
point de l'art de guérir, demeuré si long-temps obscur, que les malades se trouvaient dans la fâcheuse alterna-
tive, ou de faire usage de remèdes violents qui, n'ayant point de vice syphilitique à combattre, attaquaient la
constitution; ou d'être assujétis à l'emploi du copahu, des injections astrigentes et autres moyens répercussifs
qui supprimaient brusquement l'humeur, et la faisaient refluer à l'intérieur, d'où elle ne pouvait manquer tôt ou
tard de faire explosion.

Le docteur Ch. Albert a donc rendu un service immense à l'humanité, par la purification et la dulcification
du *Bol d'Arménie*, dont il a doté l'art de guérir, puisqu'il est reconnu aujourd'hui que cette préparation est un
spécifique héroïque contre le principe de la *gonorrhée*, des *fleurs blanches* et autres écoulements des deux sexes,
qui forment maintenant la PREMIÈRE CLASSE DES MALADIES SECRÈTES.

Tous les symptômes dus au virus syphilitique, comme *chancres*, *bubons*, *végétations*, *taches* et *érup-
tions diverses de la peau*, *douleurs* et *carie des os*, etc., constituent la SECONDE CLASSE des maladies
secrètes, et exigent un traitement différent. Les recherches auxquelles l'auteur s'est livré l'ont convaincu que,
pour en obtenir la guérison radicale, le remède le plus sûr et le plus prompt qu'on pût employer, était le VIN
DE SALSEPAREILLE préparé avec le *vin vieux de Calabre*. Il a constaté que celui-ci l'emportait sur toute
autre espèce de véhicule, par rapport à ses propriétés dissolvantes, douces et anodines, qui le rendent
éminemment propre à se saturer des éléments dépuratifs de la Salsepareille et à en augmenter la vertu
curative.

Des expériences multipliées ont été faites par un grand nombre de médecins, à l'aide de cette préparation,
dans des affections opiniâtres, et qui, malgré les traitements les plus vantés, avaient épuisé les forces des
malades et les avaient conduits aux portes du tombeau. Dans tous les cas, les accidens n'ont pas tardé à dimi-
nuer, et peu à peu, les forces, l'embonpoint, la fraîcheur et les autres signes d'une santé parfaite ont succédé
aux symptômes les plus alarmans.

Avant cette découverte, on avait à désirer un moyen qui agit également sur toutes les constitutions,
qui fût sûr dans ses effets, qui fût exempt des inconvéniens qu'on reprochait avec justice aux préparations
mercurielles, corrosives et autres.

Aujourd'hui on peut regarder comme résolu le problème d'un remède simple, facile, et, nous pouvons le
dire sans exagération, infaillible contre toute infection syphilitique, quelque ancienne ou invétérée qu'elle
soit.

Les Bols d'Arménie et le Vin de Salsepareille se trouvent en dépôt dans les principales villes du
monde.

Consultations par correspondance en français, anglais, espagnol, italien, allemand et portugais.
Les lettres doivent être adressées, franchises de port, au Docteur Ch. ALBERT, RUE MONTORGUEIL, N. 21,
qui s'empressera de répondre *gratuitement* aux conseils qui lui seront demandés.

Le prix des Bols d'Arménie est de 5 francs la boîte. Deux ou trois boîtes suffisent ordinairement pour la guérison des maladies de la
PREMIÈRE CLASSE (*Gonorrhée ou chaude-pisse*).

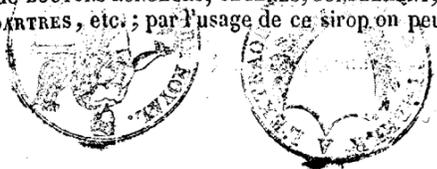
Pour la guérison des maladies de la SECONDE CLASSE, comme *chancres*, *végétations*, *bubons*, etc., il faut de 6 à 8 flacons de Vin de
Salsepareille lorsqu'elles sont récentes, et le double quand elles sont anciennes ou qu'elles ont résisté aux autres traitements. Le prix de
chaque flacon est de 5 francs; il contient dix-huit cuillerées et doit durer 6 jours.

Nous rappelons que ce traitement peut être administré avec un égal succès dans toutes les saisons et dans tous les climats. Il
peut être employé en secret et en voyage; il convient à tous les âges et à tous les tempéramens.

Dépôts : à LYON, chez BORELLY, pharmacien, place de la Préfecture, n. 13.
à St-ÉTIENNE, chez COUTURIER, pharmacien.
à GRENOBLE, chez PLANA fils, pharmacien, rue des Vieux-Jésuites, n. 49.
à ROANNE, chez CHERVET, pharmacien.

AVIS AUX INCURABLES.

L'auteur continue de faire délivrer GRATUITEMENT le Vin de Salsepareille ou les Bols d'Arménie, nécessaires à la guérison radicale
de tous les malades réputés incurables qui lui sont adressés de Paris et des départemens avec la recommandation des médecins d'hôpi-
taux, des jurys médicaux et des préfets. (544)



Importante Découverte.

MOYEN DE GUÉRIR LES DENTS

SANS LES ARRACHER.

M. CHAMBARD, PHARMACIEN,

A Lyon, quai d'Orléans, n. 31 (ancienne rue de la Pêcherie).

Par une légère opération, guérit, sans faire le moindre mal, les douleurs de dents les plus aiguës.

Déjà plusieurs milliers de personnes, guéries par cet ingénieux moyen, en attestent l'efficacité.

TEINTURE approuvée par l'Académie de Médecine, pour calmer les douleurs de dents, arrêter la carie, et entretenir la fraîcheur de la bouche.

POUDRE VÉGÉTALE pour blanchir parfaitement les dents, sans en altérer l'émail.

On trouve chez M. Chambard des flacons d'une nouvelle Eau de Cologne parfaite, à l'essence de rose. 2 fr. le flacon, et 1 fr. le demi-flacon. Elle est employée avec le plus grand succès contre les maladies épidémiques et contagieuses.

C'est aussi chez M. CHAMBARD qu'est le dépôt de Comestible Oriental et de l'Allaham du Harém. (526)

Consultations gratuites par correspondance.

Méthode prompt, peu dispendieuse et facile à suivre sans aucun dérangement. Des expériences nombreuses ont démontré la supériorité de ce traitement dépuratif.

TRAITEMENT

VÉGÉTAL

POUR GUÉRIR RADICALEMENT

DARTRES,

LES AFFECTIONS DE LA PEAU

ET LES MALADIES CHRONIQUES

Provenant de la bile, des glaires ou de l'acreté des humeurs en détruisant leur principe, par M. C. de St-Gervais, docteur en médecine de la Faculté de Paris, ex-élève des hôpitaux et hospices civils de Paris, ancien membre de l'école pratique, etc.; visible rue Richer, n. 6 bis, de neuf heures à une heure, et dans la journée, jusqu'à dix heures du soir, chez le pharmacien, rue J.-J.-Rousseau, 21.

La méthode suivie par M. C. de Saint-Gervais convient pour la guérison des Dartres, Gales anciennes, Ulcères, Gravelle, Catarrhes de vessie, etc. Ce traitement rationnel, en harmonie avec le progrès de la médecine et de la pharmacie, ne doit pas être confondu avec certains paillatifs offerts à la crédulité du public par des gens étrangers aux sciences médicales, d'autant plus que l'auteur modifie sa méthode suivant l'âge, le sexe, le tempérament de chaque consultant.

Le docteur vient de publier une brochure: *Sur la Description et traitement des Dartres et Maladies chroniques*, avec gravures. Prix: 50 cent. Le prospectus gratis. Rue Richer, n. 6 bis.

Pour le département du Rhône, on devra s'adresser, avec toute confiance, aux pharmaciens suivants, seuls en correspondance avec l'auteur. Ils délivrent gratis une brochure intitulée: *Description et Traitement des Maladies syphilitiques, sans mercure.*

A Lyon, chez M. VERNET, place des Terreaux; St-Etienne, M. COUTURIER; Mâcon, LACROIX; Tarare, MICHEL; Châlons, SUCHET; Dijon, BOISSEAU; Grenoble, SOVAGE; tous pharmaciens. (265)

M. Fournel, Médecin, prévient le public qu'il demeure toujours Port-du-Roy, n° 51, au 2°; il s'occupe avec succès des maladies d'oreilles et principalement de la surdité. Il offre en outre les secours de son art aux malheureux munis de certificats. (564)

LE MÉDECIN

DES MALADIES SECRÈTES

OU ART DE LES GUÉRIR

SOI-MÊME

Par le Docteur Ch. Albert,

Médecin de la Faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, membre de plusieurs sociétés savantes.

CINQUIÈME ÉDITION. — PRIX: 50 CENT.

A Paris, chez l'auteur, rue Montorgueil, n° 21.

A Lyon, au bureau du *Gratis*.

ARTS ET SCIENCES.

COURS D'ANGLAIS.

Nouvelle méthode.

M. Smith, de Londres, a ouvert, le 25 novembre dernier, quatre cours d'Anglais, de force différente. Il y en a deux consacrés spécialement à la littérature et à la conversation anglaise.

Le prix des cours est de 40 fr. par mois ou 25 fr. pour 5 mois payables d'avance.

M. Smith donne aussi des leçons particulières chez lui ou en ville.

S'adresser chez le professeur, place des Terreaux, n° 4, au second, tous les jours, de midi à trois heures, pour s'inscrire. (512)

JOUBERT FRÈRE,

PEINTRE EN MIGNATURE,

Ne peignant que sur ivoire et avec les couleurs les plus fines, fait les portraits à 15 francs, et garantit la parfaite ressemblance.

Sa demeure est Galerie de l'Argue, n. 79, escalier M, au 1^{er}, chez le dentiste. (574)

AVIS DIVERS.

A Monsieur le Rédacteur du *Gratis Lyonnais*.

Lyon, le 4 décembre 1855.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Nous avons été surpris de trouver dans le numéro de votre journal de Dimanche dernier, l'annonce d'une maison d'agence pour le placement des instituteurs, dans laquelle on nous fait figurer comme directeurs ou agens. Cette insertion qui nous est totalement étrangère, ne peut être que l'œuvre de la méchanceté, et nous comptons, Monsieur, sur votre justice pour démentir, dans votre prochain numéro, de semblables insinuations.

Le service de l'administration académique, en ce qui concerne l'instruction primaire, est entièrement gratuit, et nous sommes étonnés qu'on ait pu chercher à faire croire au public que les renseignements donnés par les fonctionnaires et employés de l'académie, aux communes et aux instituteurs, étaient intéressés, lorsque non-seulement ils n'exigent, mais même jamais ils n'acceptent la moindre rétribution.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

COUMMER,

MARBOT,

Secrétaire particulier.

Secrétaire de l'Académie.

La personne qui nous a fait insérer cette annonce, s'est donné un faux nom et une fausse qualité; pour éviter, à l'avenir, toute erreur, nous prévenons le public que nous n'admettons les annonces dans le journal, que lorsqu'elles seront préalablement revêtues de la signature et du domicile de leur auteur. (Note du gérant.)

Avis.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Seul véritable café de glands de santé, approuvé par la faculté de médecine, le 12 août 1855, de Buzenet, successeur de Barret, ci-devant place de la Baleine, actuellement rue Grenette, n. 17, au 1^{er}.

On ne peut donner à ce café tout l'éloge qu'il mérite; ses vertus sont au-dessus de tout ce qu'on en peut dire, et l'expérience constante qu'on en a par les effets surprenants, que dans une infinité de maladies il opère continuellement sur toutes les personnes de quelque sexe et âge qu'elles soient, en est une preuve convaincante.

Ce café est non-seulement recommandé aux personnes atteintes de maladie, il l'est aussi pour celles en bonne santé, sur lesquelles il a le don, en en faisant un usage constant, de donner de l'embouppoint et de la fraîcheur.

Le public doit se tenir en garde contre les imitations. Le sieur Bazenet n'en a aucun dépôt à Lyon. (298)

Le sieur Christophe, pédicure, ci-devant rue du Bœuf, demeure maintenant rue Palais-Grillet, n° 1, au 2°. (575)

BUREAU D'AFFAIRES ET DE RÉDACTION,

Rue de la Préfecture, n° 12.

A placer. -- Deux chefs-cuisiniers. -- Une bonne cuisinière. -- Un jeune homme pour cocher ou valet de chambre. -- Un homme de 30 ans pour cocher, conducteur de diligence ou palefrenier. -- Un jeune homme pour la quincaillerie ou mercerie, soit pour voyager, soit comme sédentaire; il connaît les deux parties. -- Un jeune homme pour tenir les écritures dans une maison. -- Un jeune homme désire une place pour les liquides, soit pour voyager, soit comme sédentaire; il connaît la partie des liqueurs et des vins -- Un jeune homme donnant des leçons de langue allemande, désirerait une place de professeur. Il donne des leçons en ville. (570)

RESTAURANT,

Grande rue Mercière, n. 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin, à Lyon.

On sert à toute heure, à la carte et au prix fixe. Dîner à 1 fr. 25 c. composé de 5 plats, dessert, demi-bouteille, pain; et à 1 fr. 50 c. la bouteille entière. Déjeuner à 90 c. composé de potage, 2 plats, demi-bouteille et pain. On loue des chambres garnies au jour et au mois; on donne des cabinets aux sociétés qui veulent être séparées, et on reçoit des pensionnaires. (152)

Avis.

Il a paru, sur le numéro du dimanche 22 novembre dernier, sur le journal le *Bazar*, une insertion pour demander 2 ou 5 mille francs à emprunter au taux illégal de 6 ou 7 pour cent; s'adresser chez M^e Crochet, notaire, ou chez M. Perrussel, agent d'affaires, rue Trois-Maries, n. 12.

Déjà, M^e Crochet a fait démentir cet article; M. Perrussel vient, à son tour, déclarer qu'il y est tout-à-fait étranger, et que c'est un sieur Brisse qui l'avait fait faire tout-à-fait à son insçu, et pour son propre compte.

Ce sieur Brisse a aussi fait insérer, sur votre journal du dimanche 29 novembre, sous le n° 349, des établissements qui sont bien réellement en vente chez M. Perrussel, mais, au lieu de mettre: s'adresser à M. Perrussel, il y avait, s'adresser à M. Bresse, (il faut lire Bresse) tenant bureau d'agence, rue Trois-Maries, n. 12, ce qui est le domicile de M. Perrussel; il semblerait par là que M. Brisse est le successeur de M. Perrussel, et qu'il lui aurait cédé ou vendu son établissement; mais, il n'en est rien: tout cela a été fait à son insçu, et, non-seulement, il n'a pas l'intention de quitter son établissement, mais encore il n'a jamais eu celle de garder, comme employé chez lui, le sieur Brisse, ni en qualité d'associé, ni en celle de commis; et il dément, de la manière la plus formelle, tout ce qu'aurait dit et fait cet homme, pour le donner à penser.

M. Perrussel tient toujours son bureau, et l'a toujours tenu jusqu'à présent; il sait que M. Brisse s'est dit, tantôt son associé, tantôt son successeur: ce qui est faux; et il dément ces assertions qui pourraient porter le plus grand préjudice à son établissement avantageusement connu, et déclare que M. Brisse n'est point employé chez lui. PERRUSSEL. (569)

Hôtel de l'Isère, rue de la Barre, n° 13, à Lyon.

-- On sert, à la carte ou à prix fixe, des dîners à 1 f. 25, trois plats, potage, dessert et demi bouteille, ou 1 f. 50 bouteille entière; dîner à 2 f., cinq plats, potage, dessert, une bouteille de vin vieux. (363)

HOTEL ET RESTAURANT

De Saône-et-Loire, rue des Bouchers, n° 1.

EYNARD, traiteur, tient table d'hôte à 2 heures et 4 heures, prend des pensionnaires et porte en ville, à des prix très-modérés.

DINERS.

Potage, 5 plats, 5 desserts, 1/2 bouteille, 1 f. 25.
Potage, 4 plats, 4 desserts, 1/2 bouteille, 1 f. 50.
Potage, 5 plats, 5 desserts, une bouteille, 2 f.
Célérité et propreté dans le service. (567)

Salon de lecture

DU PORT SAINT-CLAIR,

JOURNAUX POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

A 2 SOUS LA SEANCE.

Histoires, Romans et nouveautés en lecture.

On loue pour la ville et pour la campagne. (356)

CONSERVATION DES AFFICHES

Place de la Préfecture, n° 5.

Toutes les personnes qui font afficher savent que les affiches que l'on pose sur les murs sont enlevées tous les jours; il faut donc les renouveler, ce qui est très-coûteux. Par le moyen des cadres qui se ferment chaque soir, les mêmes affiches peuvent être conservées plusieurs mois, ce qui fait un bénéfice de plus de mille pour cent à ceux qui font afficher.

TARIF.

CONSERVATION DE 25 AFFICHES.

	Pendant 5 jours.	10 jours.	15 jours.
Demi-feuille timbrée à . . . 5 c.	2 fr. 50 c.	4 fr. 50 c.	6 fr. 25 c.
Feuille ordinaire timbrée à 10 c.	5 fr. »	9 »	12 50

CONSERVATION DE 50 AFFICHES.

	Pendant 5 jours.	10 jours.	15 jours.
Demi-feuille timbrée à . . . 5 c.	4 fr.	7 fr. 50 c.	10 fr.
Feuille ordinaire timbrée à 10 c.	8 fr.	12 fr.	17

Nota. L'administration se charge aussi de faire imprimer et afficher, quatre heures après la réception de la copie, les affiches qu'on pourra désirer, au même prix que l'imprimeur, à la seule condition de les conserver dans les cadres; elle fait aussi l'affichage sur les murs, à un prix très-modique.

Les personnes du dehors peuvent envoyer directement leurs affiches au directeur de l'entreprise. (280)

HOTEL ET RESTAURANT

DE LA COURONNE,

Rue Lanterne, n. 4, près des Terreaux.

DINERS.

1 f. 25, potage, 5 plats, dessert, 1/2 b^{lle}.
1 f. 50, potage, 4 plats, 5 desserts, 1/2 b^{lle}.
2 f. potage, 5 plats, 5 desserts, bouteille vin vieux.

Le choix et la qualité des mets ne laissent rien à désirer; ce qui assure à cet établissement un succès justement mérité.

Cet hôtel se recommande à MM. les voyageurs, par sa bonne tenue, son heureuse situation au centre des diverses messageries, et sa proximité des bateaux à vapeur de la Saône. (519)

ÉCLAIRAGE DES PARTICULIERS.

M. MAURER a l'honneur de prévenir le public et les particuliers qu'il se charge de l'éclairage des lanternes d'escaliers et autres, par abonnemens au mois ou à l'année.

S'adresser au magasin de porcelaine, rue Dubois, n.° 16. (528)

VARIANTES.

L'ABBÉ PERRIN.

Quels que soient les malheurs qui, depuis quatre ans, ont pesé deux fois sur Lyon, cette ville n'en est pas moins restée, après Paris, la ville la plus animée, la plus florissante. Les émeutes, les boulets n'ont arrêté, que pour un moment, ces métiers si actifs, ce travail si gracieux, si frais; les quais presque terminés, achevent de donner à la ville un aspect imposant; ces ponts rapprochés abrègent les distances et servent à la commodité de tous. Le plus joli, le plus élégant, est, sans contredit, celui qui porte le nom de son auteur, le nom de Seguin, si cher, si utile à l'industrie. Presque en face s'élève la triste et massive prison de Roanne; des bords si calmes et si riants de la Saône, on voit sa porte de fer, lourde et enfoncée, sous laquelle, depuis quelques années, se sont courbées tant de mauvaises et tant d'innocentes têtes. On a cependant bâti une nouvelle prison à Perrache, plus aérée, si ce n'est plus saine.

Ces deux prisons sont, chaque jour, visitées par un bon prêtre, dont le nom est resté obscur chez le sacerdoce à la mode; il ne s'est point fait remarquer, lui, le bon vieillard, par son éloquence en chaire, par sa fougue politique, par ses homélies musquées. Qui, autres que les malheureux, connaît l'abbé Perrin, ils le connaissent bien aussi, les voleurs, les assassins, car il n'arrive point la menace à la bouche pour décourager et maudire.

Chaque matin, à la même heure, il entre à la prison de Roanne; sa tête chauve est couverte d'un petit chapeau noir, rogné par le soleil de plus d'un été, flétri par la pluie de plus d'un hiver; il est à peine couvert d'une redingote usée; il donne tant à l'infortune! qu'il lui reste bien peu pour lui; mais il fait encore mieux que de donner, il demande. Il va chez le riche fabricant qui songe si peu à autre chose qu'à son commerce, il ne se rebute point d'un premier refus et il finit toujours par obtenir quelque chose. Les femmes surtout, qui sont bienfaisantes avant d'être frivoles, donnent à l'abbé Perrin; ah! quand sa recette a été bonne, le vieillard marche légèrement; il est si content de faire un peu de bien à ces âmes froissées, à ces cœurs flétris, car il croit que la pitié qu'on leur montre les ramènera, plus que le châtement, au bien et à Dieu.

Aussi quand il arrive à la prison de Roanne, là où sont les plus grands coupables, il est entouré, pressé; l'on essuie le mauvais banc de bois sur lequel on était assis, comme si son attouchement devait souiller le vénérable prêtre, l'autre approche un peu de paille pour que les pieds du vieillard ne se refroidissent pas sur la dalle humide, et tous contemplant avec respect cette douce et bonne figure qui sourit même au coupable. Alors le prêtre tire de sa poche le consolateur du prisonnier, le tabac, qui devient un ami dans la sollicitude, une jouissance pour celui qui voit à peine le jour, qui ne se réchauffe pas aux rayons du soleil.

Mais si malheureusement l'argent manque à l'abbé, il offre une prise à chacun, il ne repousse point ces mains coupables qui viennent puiser dans sa tabatière.

Un jour elle disparut.

Elle était pourtant d'un bois bien usé, bien commun; cependant on la déroba. L'abbé la redemanda avec instance, c'était le dernier don d'un ami.

On ne la lui rendit pas: il sortit tristement; mais, quand il fut parti, on cria anathème sur le voleur; on le découvrit; il manqua d'être mis en pièces, et la tabatière fut brisée dans la lutte. Qui aurait vu le chagrin, la consternation de ces misérables, aurait reconnu que l'âme la plus avilie se relève devant la bonté.

Tous, d'un commun accord, résolurent de donner une autre tabatière à l'abbé; mais comment faire? et avec quoi?

Un couteau! un couteau! s'écria l'un d'eux, et un morceau de bois, cela coûte peu de chose.

Et pourtant on résolut de se priver d'eau-de-vie pendant plusieurs jours pour se procurer les deux objets: c'était un sacrifice que vous ne comprenez pas, vous autres hommes libres; mais pour un prisonnier couché sur la paille, l'estomac creux et refroidi, c'est un trésor qu'un petit verre d'eau-de-vie.

L'abbé revint et ne parla point de sa tabatière. Un jour il fut plus triste que de coutume; cependant il distribua du tabac. Au moment de partir, il dit gravement:

« Mes pauvres enfans, aujourd'hui je vais assister un coupable, un malheureux qui va mourir: prions ensemble avant que je vous quitte, prions pour qu'il ait du courage, que Dieu lui pardonne, et que vous vous repentiez vous-mêmes. »

Toutes ces têtes criminelles s'abaissèrent, tous les genoux se plièrent.

Les prisonniers demeurèrent attachés en silence à la grille devant laquelle devait passer le condamné; il arriva soutenu par l'abbé Perrin; sa contenance était calme; il s'arrêta devant la grille et dit d'une voix profonde:

« J'ai mérité mon sort car j'ai versé le sang, » et, sans rien ajouter, il inclina sa tête si jeune où l'on ne passe qu'une fois.

L'abbé ne cessa de l'encourager tout le temps de la route qui fut longue. Il voulait, au dernier moment, lui cacher l'échafaud:

« Oh! laissez, laissez, dit le malheureux, c'est de la mort d'un autre que j'aurais dû avoir peur. » Tant de résignation et de repentir émuèrent trop vivement l'abbé Perrin; il fut malade plus d'un mois, pendant lequel on chargea un autre de la visite des prisons; aussitôt qu'il put sortir il réclama sa mission; on lui observa qu'il pouvait se reposer, qu'il avait plus de quatre-vingts ans. « Reason de plus, dit-il, n'y a que là où je puisse faire du bien. »

Ce fut une fête à Roanne que le retour de ce bon prêtre, une fête que les prisonniers voulurent célébrer. Latabatière était finie, le geolier donna quelques-unes des fleurs qui s'étaient tristement élevées sur le bord de sa fenêtre grillée, car tout est grillé dans une prison.

Le vieillard entra et les cris de vive l'abbé Perrin! se firent entendre de toutes parts.

Et la vertu la plus sublime fut fêtée, admirée, caressée par le crime. Singulier contraste des choses humaines.

Théâtre du Gymnase.

Jeudi 5 décembre le spectacle se composait des trois pièces suivantes, dont nous donnons un aperçu. *Pigault-Lebrun*: C'est un vaudeville tiré d'un épisode de la vie de Pigault-Lebrun; il nous semble qu'un pareil sujet a de la gaieté, de l'originalité même, mais nous reprocherons à l'auteur d'avoir trop servilement imité, dans ses liaisons de scène et son intrigue, l'anecdote si gracieusement racontée par un feuilletoniste d'une des revues de Paris. De là nous concluons qu'un sujet pris dans un roman ou tout autre genre de littérature, et que l'on veut *vaudevilliser* ou *dramaturger*, nécessite quelques efforts d'imagination, quand on veut l'accommoder à la scène.

Un Fils d'un Négociant Lyonnais: --- Le sujet de ce drame, traité avec moins de détails domestiques, aurait peut-être eu quelque succès; mais le public n'aime pas à descendre aussi minutieusement dans la vie intime des héros de la scène, parce que cela refroidit et nuit à l'action dramatique, qui ne doit jamais reposer sur des futilités. On a donc fait justice, au second acte, d'un tableau de famille trop bénévole dans nos mœurs, et par conséquent trop commun pour la scène. Ce drame a cependant des situations assez originales; pour elles et pour l'auteur, qui est lyonnais, on aurait dû pencher à l'indulgence; mais c'est une convention chez nous, que de repousser tout ce qui tient à la localité. Pourquoi cette injustice, quand chaque jour on demande la décentralisation?

La pensionnaire mariée ou *l'Octogénaire*. --- Ce charmant vaudeville est tissu de délicatesse et de générosité. M^{me} Herliska nous y a paru d'un enfantillage et d'un candide délicieux: c'est bien la jeune pensionnaire, au teint rosé, au cœur neuf, aux sentimens vrais et naïfs, pauvre petite qui ne comprend pas l'amour, et qui finit par le rêver et le sentir. La première situation du cœur de la jeune fille, qui passe insensiblement de l'innocence à l'amour, nous a paru graduée avec infiniment de naturel. On aime M^{me} Herliska; elle est si bien dans ce rôle; il y eut des moments où sa petite personne nous semblait une expression toute céleste, surtout quand son cœur se résignait et qu'elle caressait ce bon vieillard des yeux et de la main. Nous ne saurions trop admirer ce mot: *attendez...* qui produit une péripétie sublime!

Nous terminons en félicitant Mlle. Baudouin, MM. Vizenini, Alexandre et Danguin, d'avoir concouru, avec beaucoup de concert et de talens, au succès de cette pièce.

Six grands codes nous régissent: l'un, ayant 2281 articles; l'autre, 1042; le troisième, 648; le quatrième, 643; le cinquième, 484; le sixième 299; total: 5397 lois; et je ne compte pas ici les ordonnances, les réglemens de préfecture, de mairie, de police, de droits réunis, les instructions secrètes aux préfets, aux maires, aux gardes-champêtres, etc., etc., Bon Dieu! que de lois! serait-ce là la marque d'une haute civilisation? Oh! oui, sans doute; il y en a pour les moindres faits et gestes d'une heure de la vie d'un homme. Comment faire pour ne pas contrevénir à une de ses six mille lois? c'est ainsi que si nous connaissons bien l'organisation de notre corps, nous n'oserions plus faire un seul mouvement dans la crainte de briser une de ses fibres si minces, si déliées, si frêles, dont la rupture détruirait à jamais notre pauvre machine.

Drôle d'organisation sociale!

Drôle d'organisation physique!

E : FAVIER.

(Extrait de Lyon, vu de Fourvières.)

--- Une cause grave de sa nature, mais qui est devenue assez plaisante par quelques-uns de ses détails, était appelée le 18 novembre à l'audience du tribunal civil de Valenciennes.

Une malheureuse fille de la commune d'Onnaing s'était unie par mariage, il y a quelques années, avec un jeune et beau garçon qui s'était donné le nom de Servais-Joseph Demat; il avait justifié d'un acte de naissance en bonne forme, et du consentement d'un père, Jacques Demat, que ledit acte lui donnait. Le père comparant en personne au mariage, avait même, dit-on, fait alors aux deux époux

une allocution paternelle si touchante, qu'elle avait arraché des larmes à tous les assistans. La noce s'était gâtée par la pluie, même la lune de miel avait été long-temps sur l'horizon matrimonial, l'orsqu'un beau jour, le nouveau mari passa en Belgique sans qu'on sache pendant long-temps ce qu'il est devenu. L'amante délaissée ne reçoit plus de ses nouvelles que pour apprendre que c'est un forçat libéré qu'elle a épousé, un homme déjà marié une fois qu'elle a rendu bigame, enfin un père de deux enfans déjà grands, auquel elle a donné sa virginité. Ce n'était pas tout; le prétendu père dont la bénédiction l'avait tant touchée, n'était, comme son fils putatif, qu'un vrai *Robert-Macaire*; or, comme on est plus scrupuleux à Onnaing qu'à Paris; et que le Code civil est moins tolérant que le public de la Porte-Saint-Martin, la pauvre fille ou femme, comme on voudra, demandait à l'audience la nullité de son mariage. M. le procureur du roi n'avait rien à dire; aussi le tribunal l'a-t-il accordée. Elle prouve que celui qui s'était marié avec elle avait pris les prénoms de son frère et qu'il s'appelait *Paul Demat*, et non *Servais-Joseph*, que, marié une seconde fois sous son véritable nom, sa femme vivait encore, et que son père même ne s'était jamais douté qu'un seul de ses fils lui eût ainsi donné deux brus à la fois.

Une pièce qui n'était pas la moins plaisante du dossier de M^e. François, avocat de la demanderesse, mérite d'être ici mentionnée. C'est une lettre qu'adressait à l'avoué un digne mayeur d'une des communes de Belgique, d'où était originaire la famille et le véritable père de Demat.

« Jacques Demat, le père, disait-il dans cette lettre, est mort en 1829; c'était un parfait honnête homme. Dieu veuille avoir son âme! Il n'a jamais donné de consentement au deuxième mariage de son fils qu'il détestait. Celui qui l'a remplacé au contrat n'est qu'un borgne, un vrai brigand qui habite encore la commune. » La finale de la lettre était encore plus positive, elle portait: « Si toutefois vous avez besoin de toutes autres pièces, vous pourrez compter que je me ferai toujours un vrai plaisir de vous obliger. Je vous prierai cependant, lorsque vous serez dans le cas de me faire des demandes de papiers exigeant salaire, de m'envoyer l'argent en même temps. »

La recommandation a beaucoup fait rire l'auditoire.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

On trouve dans un article de M. Emile Souvestre sur le matelot breton, inséré dans la Revue des Deux-Mondes du 15 novembre, le remède suivant contre les rhumes. Nous le rapportons, en usera qui voudra.

..... Un gabier, fort connu à bord par son importance pédantesque et sa sympathie pour les innovations, était assis sur l'affût d'une caronade, sérieusement occupé à faire, avec son couteau, un large trou dans la semelle d'une paire de souliers neufs, un mousse s'approcha de lui, en regardant avec étonnement ce qu'il faisait.

--- Pourquoi diable que vous ouvrez une écrouille à votre soulier, maître Mazzin! lui demanda-t-il en riant. Mazzin haussa les épaules avec le mépris obligé pour tout ce que dit un mousse.

--- T'es trop bête pour comprendre, lui répondit-il.

--- Mais encore.

Mazzin approcha son œil de la semelle et l'appliqua au trou qu'il venait de faire, comme un verre sur une longue vue.

--- C'est ça, dit-il.

Puis se tournant vers l'enfant:

--- Avec ça, vois-tu, moussaillon, je ne serai jamais enrhumé.

--- Pourquoi pas?

--- Parce que le major a dit que ce qui enrhumait les hommes, c'était qu'ils avaient les pieds mouillés, et avec ça j'aurais toujours les pieds secs.

Le mousse resta la bouche ouverte. Evidemment il n'avait pas compris. Cependant il fut quelques moments avant de reprendre timidement:

--- On dit pourtant, gabier, que quand on a des trous dans ses souliers, ça vous mouille les pieds.

--- Oui, les bêtes comme toi disent ça, tiens, regarde, ajoute Mazzin avec une complaisance qui rendit le mousse tout fier; une supposition qu'il n'y aurait pas de dallot ici sur le pont: quand il tomberait une lame à bord, ou s'elle irait?

--- Elle resterait à bord, c'est clair, dit le mousse.

--- Et bien! Caïman, tu ne vois pas que c'est la même chose? quand j'embarque de l'eau dans mes souliers, l'eau reste là; quand j'aurais un dallot à la semelle, l'eau f... le camp, et j'aurais le pied *sèche*, est-ce clair.

--- C'est tout de même vrai, dit l'enfant avec admiration, je vas faire comme vous, maître Mazzin. Le mousse s'assit près du gabier et se mit à percer ses souliers à son exemple.

L'auteur ajoute que quelques jours après, la moitié de l'équipage avait fait des trous à ses semelles pour éviter les rhumes, et qu'il falut un ordre positif du commandant pour interdire le remède.

GRAND THÉÂTRE.

Mardi 8 décembre, au bénéfice des Indigés, GUSTAVE III.

ROND, Gérant.

Lyon, imprimerie de V. AYNÉ neveu, grande rue Mercière, 44.